

<p><i>Set d'indicateurs P4P 2020</i></p> <p><i>Domaine</i></p> <p><i>Date</i></p> <p><i>Version</i></p> <p><i>Statut</i></p>	<p>Expériences des patients/ Orientation patient</p> <p>Mars 2020</p> <p>1 (2020)</p> <p>Validé par le groupe d'experts « Expériences des patients »</p>
<p><i>Fiche de base</i></p> <p><i>Description et contexte de l'indicateur</i></p>	<p>Il est important de mesurer les expériences des patients. En Flandre, cette mesure se fait au moyen du « Vlaamse patiëntenpeiling », un questionnaire développé par la « Vlaams patiëntenplatform (VPP) »¹. Une version validée de ce questionnaire est disponible en français, mais jusqu'à présent, elle n'est utilisée que pour les patients francophones admis dans des hôpitaux flamands. En Flandre, l'indicateur relatif aux expériences des patients fait partie du projet flamand sur les indicateurs (VIP²). Si les hôpitaux le souhaitent, leurs résultats sont publiés sur le site www.zorgkwaliteit.be².</p> <p>Ce genre d'initiative n'existe pas (encore) dans la partie francophone de notre pays. Les expériences des patients sont mesurées par les hôpitaux qui transmettent ensuite les données à Santhea³ ou à BSM Management⁴. Certains hôpitaux interrogent leurs patients de manière autonome. Pour les hôpitaux francophones en Wallonie et à Bruxelles, c'est la PAQS (Plateforme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients) qui joue un rôle moteur dans la politique de qualité des hôpitaux ; en Flandre, c'est le VIP².</p> <p>Les indicateurs dans le domaine « Expériences des patients » qui font partie du set de 2020 ont été établis sur la base d'enquêtes qui évaluent la satisfaction subjective des patients. À plus long terme, les mesures d'enquêtes PROM (Patient Reported Outcome Measurements) seront progressivement intégrées, comme indicateur de résultats, dans le domaine « Expériences des patients ».</p>
<p><i>Lien avec la qualité</i></p>	<p>L'orientation patient est l'une des 6 dimensions de la qualité formulées par l'« Institute of Medicine »⁵. L'OCDE, dans son rapport intitulé « Caring for Quality in Health », stipule que l'amélioration de la qualité des soins passe par l'implication des patients en tant que partenaires actifs.⁶</p> <p>Mesurer les expériences des patients n'est pas un but en soi, mais un moyen de tendre vers certaines améliorations. Les institutions de soins peuvent utiliser le feed-back des patients pour accroître la qualité et l'efficacité de leurs prestations de soins.</p>

Fiche technique

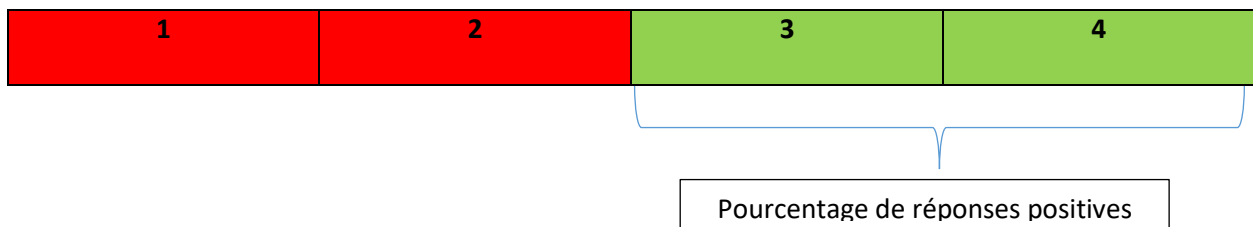
Type d'indicateur	Indicateur de résultat à l'échelle de l'hôpital
Source	<p>Aucun enregistrement supplémentaire n'est demandé et il est fait appel aux données relatives aux expériences des patients qui sont déjà collectées par la « Vlaamse patiëntenpeiling » (pour les hôpitaux néerlandophones), et par les hôpitaux puis transmis à Santhea ou à BSM management (pour les hôpitaux francophones). Les données collectées sur la base d'enquêtes autonomes organisées par les hôpitaux ne travaillant pas avec une des trois organisations précitées, sont également incluses dans l'ensemble du set actuel pour le calcul des indicateurs.</p> <p><i>Remarque : L'objectif actuel est d'encourager les hôpitaux à rejoindre l'initiative du VPP, du BSM, de Santhea ou de la PAQS et d'utiliser un instrument de mesure validé.</i></p>
Mesurabilité	<p>Différentes échelles de mesure sont actuellement utilisées dans les deux parties du pays pour mesurer l'expérience des patients (une échelle de 4 points et de 11 points pour VPP et une échelle de 5 points pour les organisations Santhea et BSM-management).</p> <p>C'est en raison de ces divergences méthodologiques et pour encourager les hôpitaux à sonder l'expérience des patients qu'un système de cotation spécifique a été conçu pour ces indicateurs.</p>
Exclusion	Tous les patients admis dans d'autres services que les services C et D au sein d'un hôpital général
Indicateur	<p>Exigences minimales : La mesure des expériences des patients a été effectuée dans la période entre 1-01-2019 et 31-12-2019 sur un service C ou D et un nombre minimum de 250 questionnaires ont reçu une réponse.</p> <p>Le domaine « Expériences des patients » se compose de deux indicateurs de résultat :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Satisfaction du patient par rapport au séjour ou à l'hôpital2. Recommandation du patient à l'égard du service ou de l'hôpital

Numérateur et dénominateur	<p>Formule de l'indicateur de résultat :</p> <p><i>Le nombre de patients admis à un service C ou D et ayant répondu positivement au questionnaire entre 1-01-2019 et 31-12-2019</i></p> <hr/> <p><i>Le nombre total de patients admis à un service C ou D et ayant répondu au questionnaire entre 1-01-2019 et 31-12-2019</i></p>
----------------------------	--

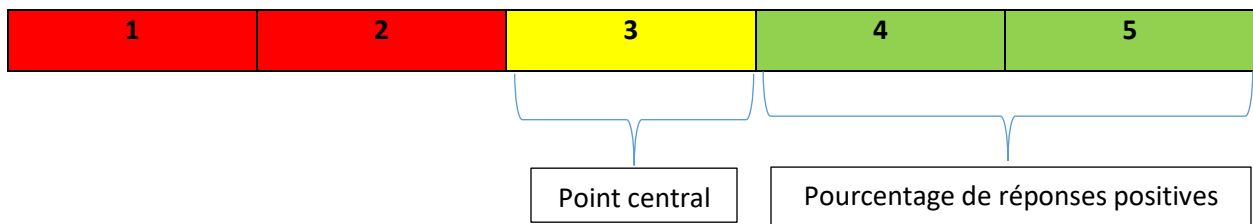
Calcul des indicateurs

Pour le calcul des scores sur l'**indicateur de résultat** (deux indicateurs partiels), les différences dans les échelles de mesure (une échelle sur 4 points, une échelle sur 5 points et une échelle sur 11 points) sont prises en compte. Pour les différentes échelles de mesure, il convient de trouver le **point central** de chacune et calculer le **pourcentage de scores positifs** (= nombre de patients avec une réponse positive).

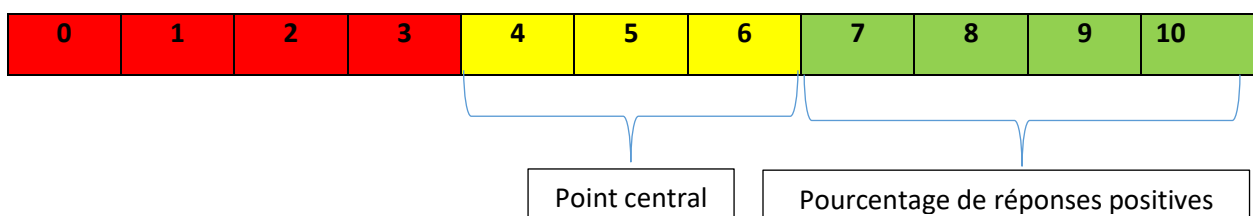
- Pour l'**échelle de 4 points**, le pourcentage de réponses positives (%) est calculé sur la base du nombre de répondants ayant attribué **un score 3 ou un score 4**.



- Pour l'**échelle de 5 points**, le pourcentage de réponses positives (%) est calculé sur la base du nombre de répondants ayant attribué **un score supérieur à 3** (scores 4 et 5).



- Pour l'**échelle de 11 points**, le pourcentage de réponses positives (%) est calculé sur la base du nombre de répondants ayant attribué **un score supérieur à 6** (scores 7, 8, 9 et 10).



Octroi des points

<p><i>Cet indicateur relève du domaine des indicateurs de résultat à l'échelle de l'hôpital</i></p>	<p>Le domaine « Expériences des patients » se compose de deux indicateurs de résultat.</p>					
<p><i>Nombre de points à acquérir dans ce domaine</i></p>	<p>Le nombre de points à acquérir pour ce domaine est 15 points (7,5 points pour chaque indicateur de résultat).</p>					
<p><i>Nombre de points à acquérir pour l'indicateur « expériences des patients »</i></p>	<p>Indicateur de résultat : % scores positives</p>	<p>≥ 80%</p>	<p>< 80 % et ≥ 70%</p>	<p>< 70 % et ≥ 60%</p>	<p>< 60%</p>	<p>Pas de réponse</p>
	<p>« Globalement, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre séjour dans notre hôpital ? » (BSM) « Globalement, je suis satisfait(e) de mon séjour à l'hôpital » (Santhéa)</p>	<p>7,5 points</p>	<p>4,5 points</p>	<p>3 points</p>	<p>1,5 points</p>	<p>0 point</p>
	<p>« Recommanderiez-vous le service dans lequel vous venez d'être hospitalisé(e) à des proches? (BSM) « Recommanderiez-vous notre hôpital à votre entourage ? (Santhéa)»</p>	<p>7,5 points</p>	<p>4,5 points</p>	<p>3 points</p>	<p>1,5 points</p>	<p>0 point</p>
<p><i>Feed-back et rapportage aux hôpitaux</i></p>	<p>En juillet 2020, les hôpitaux recevront un rapport de feed-back avec les résultats obtenus pour les divers indicateurs. Ce rapport sera mis à la disposition des hôpitaux via Portahealth. Contrairement aux années précédentes, aucune correction intermédiaire ne sera effectuée.</p> <p>Si un hôpital a une remarque à formuler sur le financement octroyé pour l'année 2020, il doit la formuler de manière officielle conformément à l'article 108 de la loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins.</p>					

	<p>Les hôpitaux ont jusqu'à un mois après la date de publication de l'arrêté royal modifié (automne 2020) pour envoyer une réclamation officielle. Si la correction entraîne une implication financière, celle-ci sera incluse dans le montant de rattrapage de juillet 2021. Les hôpitaux pour lesquels des ajustements de contenu ou financiers ont été effectués à la suite de leur réclamation recevront un rapport de feed-back adapté.</p>
<p><i>Références</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. http://www.vlaamspatientenplatform.be/ 2. www.zorgkwaliteit.be 3. www.santhea.be <p>Santhea est une fédération patronale d'institutions de soins wallonnes et bruxelloises, du secteur public ainsi que du secteur privé non confessionnel et non commercial. Elle représente plus de 50% des lits hospitaliers en Région wallonne et Région bruxelloise, sans pour autant se limiter à des hôpitaux. Parmi les services (inclus dans la cotisation) proposés à ses membres, figure, depuis 2011, la gestion d'une enquête visant à mesurer la satisfaction des patients. Santhea collabore pour ce faire directement avec les Directeurs et Coordinateurs Qualité de 25 hôpitaux membres (dont 5 bruxellois) en vue de créer des questionnaires spécifiques diffusés en version papier ou électronique, récolter les résultats et proposer un benchmark dynamique en ligne.</p> 4. http://www.bsm-management.be/ <p>BSM Management est une organisation Belge de conseil, d'étude et de formation spécialisée dans l'accompagnement, le management et le marketing des activités de services qui remet des avis et mène des études pour les hôpitaux et d'autres organisations (commerciales et non commerciales). BSM Management travaille régulièrement sur des projets relatifs au bien-être des patients avec des organismes comme le KCE, la LUSS, la WIV-ISP, l'UNESSA et la Croix-Rouge. Elle est également chargée de réaliser des formations en vue d'améliorer en continu les activités et les processus au sein des organisations avec lesquelles elle travaille. BSM-management réalise des enquêtes auprès des patients dans 16 hôpitaux wallons et en analyse les résultats.</p> 5. Institute of Medicine (IOM). Crossing the Quality Chasm: A New Health System for the 21st Century. Washington, D.C: National Academy Press; 2001. 6. Report OECD, 2017. Lessons learnt from 15 reviews of health care quality: Caring for quality in health. https://www.oecd.org/els/health-systems/Caring-for-Quality-in-Health-Final-report.pdf